

Recours en référé au conseil etat

Par papman16, le 23/04/2008 à 23:14

bonjour,

moi aussi le consulat de france a rabat m as refusé le visa conjoint de francais car j ai deja etait conduit a la frontiere(cela ca fait 5 ans).la j ai saisi le conseil Etat pour un recours en référé . et j ai une date audience prochainement .

pensez vous que ca sera positif?

MERCI pr votre reponse